



13 février 2024

Le point de vue de l'association Sortir Du Nucléaire Bugey

L'association, créée en septembre 2011 après l'accident de Fukushima, a pour buts principaux :

- l'arrêt de toute activité liée à l'énergie nucléaire,
- informer sur les dangers de la filière nucléaire et plus particulièrement les sites du Bugey et de Malville,
- informer et prévenir des risques pour l'environnement et la santé,
- lutter contre les pollutions radioactives et autres de l'eau, de l'air, du sol ...
- informer sur les alternatives énergétiques : maîtrise des consommations d'énergie, développement des énergies renouvelables respectueuses de l'environnement,
- lutter contre tout projet en lien avec les activités des sites nucléaires de Bugey et Malville.

*Sortir Du Nucléaire
Bugey*

*76 impasse Mozart
01360 Loyettes*

contact@sdn-bugey.org

www.stop-bugey.org

Dans ses statuts, SDN BUGEY s'engage pour aider au développement des énergies renouvelables dans les limites du respect des milieux naturels et de leurs habitants.

Un désastre pour l'environnement

Nommé Rhônenergia, ce projet de barrage, présenté par la CNR, va détruire le dernier tronçon naturel du Rhône. Avec 19 barrages, entre la frontière suisse et la Méditerranée, le fleuve est très artificialisé et il ne reste plus que ce dernier tronçon de 35 km où son flux court sans entraves.

Cette dernière masse d'eau libre est classée en bon état par la directive DCE.

C'est la dernière partie du Rhône avec des berges naturelles, excepté à hauteur du site nucléaire du Bugey. Avec ses affluents comme l'Ain et la Bourbre, le Rhône alimente de très nombreuses zones humides sur son parcours : des îlots en dessous de Montalieu jusqu'aux îlots de Balan en aval. De plus, rappelons l'importance patrimoniale reconnue de la confluence du Rhône avec la rivière d'Ain !

Une grande incohérence

Où serait la cohérence avec les actions coûteuses entreprises pour restaurer et protéger l'eau et les milieux naturels depuis 30 ans avec l'encadrement du SAGE de la Basse Vallée de l'Ain puisque ce projet de barrage détruirait en grande partie tout cela ?

Ce projet, nous dit-on, pourrait être reconnu d'intérêt public ce qui permettrait de déroger aux

exigences fixées par la loi sur l'eau.

Cet intérêt public que représenterait cette production d'électricité renouvelable, serait-il plus important que les autres intérêts publics de protection de l'eau, des paysages, du patrimoine biologique et historique ?

Quelle serait la production de cet ouvrage ? Une production mineure pour un coût très élevé

La production énergétique prévue sera faible (environ 140 GWh/an), peu adaptée aux besoins futurs à savoir une production en base et non pas évolutive et cela avec un coût très élevé (environ 110 €/Mwh). Cette production en base vient en concurrence avec celle des réacteurs nucléaires. Elle ne correspond pas aux besoins réels du Réseau électrique pour les années à venir.

Le coût de ce projet est très sommairement évalué. Il était de 230 Meuros en 2018, il est ré-évalué actuellement et provisoirement à 330 Meuros.

De nombreuses alternatives à ce projet existent :

Intensifier les actions pour la sobriété et l'efficacité énergétique, investir dans la production de chaleur renouvelable (solaire thermique) pourrait, de manière très locale, apporter au moins une partie de cette production.

Des projets éoliens sont actuellement à l'étude sur notre territoire ou à proximité. Leur production pourrait, dans un avenir proche, apporter largement les 140GWh annuels avec beaucoup moins de destruction de biodiversité. SDN Bugey a participé aux tables rondes sur les alternatives et a présenté son projet lors de la réunion publique dédiée le 23 janvier 2024.

Ce barrage n'est donc pas un projet majeur de production d'énergie renouvelable nécessaire à notre pays.

Liens non reconnus et que nous présumons entre la construction du barrage et celle des 2 réacteurs EPR



Au moment même où le site nucléaire du Bugey est envisagé par le gouvernement pour recevoir deux réacteurs EPR2, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) projette la construction d'un nouveau barrage sur les communes de Saint-Romain-de-Jalionas et Loyettes

La retenue de ce barrage empiète sur la zone de construction des EPR2 (construction d'une digue) et sur le site nucléaire actuel.

Ces deux projets sont présentés indépendamment l'un de l'autre alors qu'ils se chevauchent en partie. Ceci nous amène à nous interroger sur leur complémentarité voulue ou non, par les deux entreprises mais occultée pour le moment, dans la communication aux citoyens. Curieusement, le protocole de coopération et les conventions signées entre la CNR et EDF ne sont pas joints au dossier de concertation !

Les représentants de l'État présents aux réunions de la CNR ont plusieurs fois assuré que le site



nucléaire n'avait pas besoin du barrage pour fonctionner. Pourtant il nous semble évident, que le barrage est projeté à cet endroit pour que sa retenue d'eau compense la baisse de l'étiage du fleuve dans les décennies à venir.

Le dossier de concertation qui ne présente pas cet enjeu est donc tronqué et trompeur

Conclusion

Nous sommes opposés à la construction de ce barrage. Comme de nombreux citoyens, associations et organismes, nous avons participé à ce débat pour faire entendre nos voix dans l'espoir qu'elles soient écoutées et prises en compte

Sur ce même territoire, sans concertation, ni débat public, le Président M Macron a décidé la construction de 2 EPR. Nous sommes contre la mise en construction de ces 2 EPR à Bugey, une gabegie financière, un contre sens écologique qui va donner un coup d'arrêt au développement des énergies renouvelables et une violation flagrante de la démocratie.

**Non aux EPR, Non au projet Rhônenergia.
Oui à la sobriété, oui à l'efficacité
énergétique, oui aux énergies
renouvelables "non écodestructrices", oui à
une politique énergétique vraiment
démocratique...**



UN PROJET HYDROÉLECTRIQUE
ENTRE L'ISÈRE ET L'AIN

Concertation garantie par

